

# **POLITIQUE D'ACCÈS AU MARCHÉ PUBLIC DE LA MATANIE**



**M A R C H É  
P U B L I C  
— DE —  
L A M A T A N I E**

**ADDENDA- MARCHÉ HIVERNAL  
Tarification, modalité et annulation**

## 1 TARIFICATION, MODALITÉS DE PAIEMENT ET ANNULATION

---

### Grille tarifaire

La tarification pour la location d'un emplacement est la suivante, taxes non comprises :

DESCRIPTION (en pieds)	Coût journalier
	Jour
Emplacement 8 x 8	60 \$
Emplacement 8 x 10	75 \$
Emplacement 8 x 15	90 \$
Emplacement cuisinette 10 x 11	90 \$

### Facturation

Une facturation sera émise à la fin de chaque mois et devra être payée dans les délais prescrits.

### Annulation et clause de remboursement

L'exposant qui désire annuler la réservation d'un emplacement doit transmettre un avis, par courriel à l'adresse du marché public, cinq (5) jours avant la journée du marché, sans quoi il se verra facturer le montant de son emplacement, tel que prévu.

Dans le cas d'une **annulation de dernière minute**, un remboursement pourra exceptionnellement avoir lieu sous condition de transmettre une justification jugée suffisante par la MRC de La Matanie.